

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du mardi 4 mars 2025 - Salon des Familles / Bâtiment Courtille

Etaient présents à la réunion avec voix délibérative :

Les représentants des familles :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------|
| - Madame CHAUVEAU Martine | Bâtiment Auverdière |
| - Madame COLLIN Nathalie | Bâtiment Auverdière |
| - Monsieur GIROLET Pascal | Bâtiment Courtille |
| - Madame JEAUNEAU Marie-Françoise | Bâtiment Courtille |
| - Madame RAVIOLO Claudine | Bâtiment Courtille |

Les personnes accompagnées :

- | | |
|-------------------------------------|---------------------|
| - Madame CHAUVEAU Jacqueline | Bâtiment Auverdière |
| - Madame CORRAND-DUBREIL Jacqueline | Bâtiment Courtille |
| - Madame REGNARD Arlette | Bâtiment Courtille |
| - Monsieur HUILLIER Fabrice | Bâtiment Auverdière |
| - Madame DUCHENE Christiane | Bâtiment Auverdière |

Les autres membres délibérants :

- | | |
|-----------------------|------------|
| - Madame BELFILS Aude | Directrice |
|-----------------------|------------|

Assistaient à la séance :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| - Madame JANNIN-HAMON Isabelle | Cadre de Santé - Courtille |
| - Madame FRADET Florence | Cadre de santé - Auverdière |
| - Madame PARRA-QUIQUET Sandrine | Référente hôtelière |
| - Madame ROBERT Valérie | Animatrice - Courtille |
| - Guilhem DARLOT | Secrétaire d'instance |

Excusé(s) :

- | | |
|----------------------------|--|
| - Madame MALVEAU Cindy | Conseillère municipale - Ville de Bléré |
| - Madame MORY Valérie | Représentante du personnel |
| - Madame MEUNIER Stéphanie | Représentante du personnel |
| - Madame MARTIN Clémence | Directrice adjointe - Services économiques, logistiques, techniques et informatiques |
| - Madame STREIFF Caroline | Directrice adjointe aux Ressources humaines |
| - Madame BOISSEAU Nadia | Famille du bâtiment Courtille |
| - Madame COURATIN Mireille | Famille du bâtiment Auverdière |
| - Médecin coordonnateur | Poste vacant |

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 16 décembre 2024
- Questions des représentants des familles
- Modification du règlement intérieur du CVS pour intégrer la résidence autonomie Pajaud
- Démarche qualité
- Actualités - Vie sociale et culturelle
- Actualités - Ressources humaines
- Questions diverses

Début de la séance à : 15h

La séance du jour commence par un tour de table afin que chacun se présente aux autres. Cela permet également de rappeler ce qu'est le CVS et quelles sont ses missions aux personnes présentes pour la première fois.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 DECEMBRE 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Ce procès-verbal sera disponible sur le site internet de l'EHPAD et transmis par mail aux familles. Il est demandé par les représentants des familles s'il peut aussi être disponible en version papier dans une bannette accessible au public qui se rend à l'Ehpad. L'idée est retenue.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

Sonnettes d'alarme hors de portée des personnes en difficulté

Il a été rapporté aux représentants des familles que les sonnettes d'alarme ne sont pas systématiquement mises à portée des résidents. Madame FRADET s'engage à faire un rappel aux équipes indiquant qu'il s'agit peut-être d'une conséquence du turn-over actuel.

Madame Jacqueline CHAUVEAU évoque le cas d'un résident en fauteuil aux toilettes qui ne pouvait atteindre la sonnette. Madame JEAUNEAU demande si un système de bracelet d'appel comme à la résidence autonomie peut être installé. Madame BELFILS explique qu'un tel équipement impliquerait le changement complet du système actuel. Dans l'absolu ce serait possible mais pas dans l'immédiat c'est certain, le coût financier du changement étant non négligeable. Elle fait également remarquer qu'un bracelet porté par les personnes accompagnées obligerait les soignants à les chercher (à l'extérieur par exemple). Madame FRADET ajoute que le risque de perdre, oublier ou jeter par erreur un bracelet serait élevé. Lorsqu'un tel système est mis en place, les médaillons d'appel sont uniquement transmis aux résidents pour qui cela est pertinent. Cela ne remplace pas le besoin initial de laisser la sonnette de chambre ou des toilettes à disposition du résident lorsqu'on l'installe dans sa chambre ou aux sanitaires.

Madame CORRAND-DUBREIL prend l'exemple d'une de ses amies, restée au sol la nuit entre 3 et 5h du matin, suite à une chute. Elle dit que le risque de tomber entraîne la peur de marcher ou de sortir. Madame BELFILS rappelle que le personnel fait des rondes la nuit et s'assure que les personnes vont bien si elles acceptent que l'on pénètre dans leur chambre. En effet quelques résidents souhaitent ne pas être dérangés pendant leur sommeil, et cela est aussi à respecter. Elle ajoute que si le résident ne se sent pas en capacité de faire seul, il ne doit pas hésiter à demander à se faire accompagner, d'où l'importance de l'accessibilité de la sonnette.

Mal-être d'une résidente à l'Ehpad

Madame BELFILS explique que cette remontée concerne une personne sollicitant beaucoup et participant déjà à un certain nombre de choses au sein de l'établissement notamment au PASA. Son accompagnement existe et est déjà très personnalisé, mais elle ressent toujours ce mal-être. Elle a déjà été orientée vers la psychologue et son proche a également pu évoquer la situation au dernier café des familles.

Renouvellement des pots de fleurs et jardinières cassées

Madame ROBERT indique que les pots et jardinières devant le bâtiment de la Courtille et autour du kiosque vont être changés, c'est en cours. Madame Jacqueline CHAUVEAU demande si l'encadrement en briques autour de l'escalier en colimaçon du bâtiment de l'Auverdière sera réparé lui aussi, ou même réduit. Madame BELFILS indique demander sa réparation mais qu'il ne peut être réduit car il coïncide avec l'escalier lui-même.

Installation d'une boîte-aux-lettres à l'entrée de la Courtille

C'est une bonne idée qui sera mise en place, comme celle qu'il y a déjà devant le bâtiment administratif de l'Auverdière.

Comment est gérée la distribution des repas ?

La question est très large. Madame COLLIN précise les sujets intéressant les familles : la gestion des quantités, les déchets, les apéritifs, la musique et la climatisation en salle à manger.

Madame BELFILS commence par aborder le point des déchets. Il y a plusieurs salles à manger, ce qui rend la gestion des déchets compliquée. Les cuisines font très attention, un point est fait chaque année sur les quantités jetées. Mais on ne peut pas resservir ce qui a déjà été proposé pour des raisons de normes d'hygiène. Madame PARRA-QUIQUET ajoute qu'en commission des menus, les services hôtelier et cuisine signalent les plats qui ne plaisent pas afin de décider de ne plus les servir.

Madame Jacqueline CHAUVEAU indique que le pain est toujours servi en trop grande quantité, il y a des restes chaque jour. Madame JEAUNEAU ajoute que l'on ne propose pas toujours de resservir. Madame PARRA-QUIQUET assure que le service hôtelier fait très attention aux quantités servies. Un point avait déjà été fait avec les équipes afin de resservir systématiquement, il sera de nouveau rappelé lors de la prochaine réunion dans deux jours.

Concernant la musique, Madame BELFILS indique que la sono ne fonctionne pas bien à la Courtille. Elle sera réparée. A l'Auverdière, une nouvelle va être installée au début du mois d'avril. Elle tient à prévenir qu'il y aura sûrement des personnes réfractaires à l'idée de diffuser de la musique. Madame ROBERT confirme en expliquant que sur la Courtille, une partie des personnes accompagnées veulent de la musique, l'autre non. Madame DUCHENE propose qu'un simple fond sonore soit diffusé, ce qui semblerait suffisant. Madame PARRA-QUIQUET propose de mettre la musique au moins pendant que l'on accueille les personnes avant de commencer le repas. Madame BELFILS conclue en expliquant que la diffusion sera adaptée au mieux en fonction des demandes de chacun.

Madame PARRA-QUIQUET rappellent que les apéritifs sont servis tous les premiers dimanches de chaque mois et les jours fériés. Madame ROBERT ajoute qu'avec l'arrivée des beaux jours, il y aura aussi les animations « apéro terrasse » qui auront lieu régulièrement.

La climatisation quant à elle, est allumée en général avant l'arrivée des résidents en salle à manger ou en cuisinettes. Elle est coupée lorsqu'ils sont présents, car ils se plaignent de sentir l'air qui circulent et la crainte d'attraper froid.

Madame JEAUNEAU pointe le fait qu'il manque régulièrement des choses (couverts, pain par exemple) sur les plateaux servis dans les chambres. Madame PARRA-QUIQUET le déplore, elle précise que les soignants alertent le service hôtelier pour les préparations des plateaux en amont. Si le service a déjà commencé, ce sont les soignants qui les préparent directement.

Signaler les réunions préparatoires du CVS sur les écrans de diffusion

Il s'agit d'une demande des représentants des familles afin d'inciter les familles (et les résidents) à participer et poser leurs questions lors des réunions du CVS. Actuellement, les retours ne sont pas nombreux en amont des réunions. Un visuel est prêt à être diffusé avant la prochaine réunion préparatoire des membres du CVS. Madame BELFILS rappelle que les familles peuvent se tourner directement vers les encadrants et référents des services pour s'exprimer sur un problème, sans avoir besoin d'attendre un CVS.

Madame JEAUNEAU demande si le petit journal de l'établissement pourrait être distribué dans les chambres. Madame Jacqueline CHAUVEAU ajoute que la lecture en plusieurs colonnes est compliquée, les paragraphes ne sont pas assez aérés. Madame BELFILS prend note de ces demandes.

Elle indique qu'il n'est pas possible de l'imprimer pour chaque résident mais propose d'affiner avec les animatrices, un nombre pertinent d'impressions pour une diffusion optimale.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CVS POUR INTEGRER LA RESIDENCE AUTONOMIE PAJAUD

L'adoption du règlement intérieur du CVS date de 2022. L'évaluation externe de la résidence autonomie qui vient d'avoir lieu a montré qu'elle n'est pas représentée formellement en instance des usagers. L'établissement est censé mettre en place un CVS également pour les 24 résidents de Pajaud. Ces derniers participent souvent aux animations, aux déjeuners et à la vie de l'Ehpad. La démarche consisterait à les intégrer au sein du CVS de l'Ehpad, afin d'évoquer aussi la vie de la résidence autonomie. Madame BELFILS demande leur avis aux représentants du CVS. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Elle présente ensuite les modifications apportées au règlement du CVS afin de formaliser l'intégration de la résidence autonomie à l'instance. Des élections de représentants des résidents de Pajaud seront à mettre en place. De la même façon que cela a été fait pour l'EHPAD.

La date du jour est retenue pour les modifications du règlement. Il sera proposé à la signature à Monsieur GIROLET d'ici peu.

DEMARCHE QUALITE

- Qualiticienne

Madame BELFILS indique que tout le travail mené par la qualiticienne sera présenté lors du prochain CVS en juillet. Un retour sera fait sur les fiches d'expression, les épidémies, l'enquête de satisfaction auprès des familles (dont le plan d'actions qui sera le sujet d'une réunion à la mi-mars) ainsi que celle auprès des résidents. Madame JEAUNEAU demande s'il y a d'autres répondants parmi les résidents, que ceux qui seront interviewés par les représentants des familles. Madame BELFILS y répond favorablement. Les résidents en capacité de répondre en autonomie ont déjà en leur possession le questionnaire.

- Groupe Bienveillance

Le groupe de travail doit finaliser la charte de bienveillance avant les vacances d'avril. Madame Martine CHAUVEAU précise qu'elle a participé à la dernière réunion du groupe en tant que représentante des familles. La réunion a été riche et très intéressante.

- Groupe éthique

Commun à l'Ehpad de Montlouis et l'Ehpad de Bléré, le groupe éthique se réunira en mars pour fixer le cadre de travail. Il doit servir à se questionner sur les pratiques, penser autrement ou encore se mettre à la place des résidents.

- Evaluations

En février 2026 aura lieu l'évaluation HAS de l'Ehpad par un organisme extérieur. Pour la préparer, une auto-évaluation va débuter au mois d'avril. Plus de 160 critères seront évalués, il s'agit d'un travail conséquent pour les équipes. Des personnes du CVS pourront être interrogées. Madame BELFILS demande s'il y a des volontaires. Madame Martine CHAUVEAU se propose et indique Madame COURATIN (absente ce jour) le sera probablement aussi. Concernant les résidents présents, Madame Jacqueline CHAUVEAU et Madame CORRAND-DUBREIL se proposent.

L'évaluation HAS de la résidence autonomie s'est déroulée les 23 et 24 janvier derniers. Le pré-rapport a été reçu, la cotation est de 3,90/4. Les absences de CVS et de projet d'établissement actualisé ont fait baisser cette cotation. Une communication sur ces résultats sera faite.

ACTUALITES - VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Madame BELFILS présente à l'écran le petit journal dans lequel figurent les demandes précédentes du CVS. Ces rappels informatifs seront pour la plupart, publiés dans chaque édition du journal.

L'Ehpad va paraître sur le guide du Routard à vélo, 1 des 47 itinéraires répertoriés passe par la commune de Bléré. Les cyclistes qui le souhaitent pourront (en réservant à l'avance) être accueillis au déjeuner au sein de la salle à manger de la Courtille, à une table de résidents.

Madame ROBERT continue en évoquant les nouvelles activités physiques proposées par l'association Educ Pro Sport. Le projet fonctionne très bien, c'est plus d'une trentaine de résidents qui participent à chaque fois, le vendredi, pendant une heure à l'UPAD et une heure ensuite en salle d'animation de la Courtille. Les échanges prévus, autour des activités physiques adaptées, avec trois autres Ehpad sont toujours d'actualité.

Deux services civiques ont rejoint les animatrices, Gaël LOISEAU à la Courtille et Owen DEMOUSSY à l'Auverdière. Ils épaulent les équipes, et l'un d'eux va aider à la réalisation de l'enquête de satisfaction auprès des résidents notamment.

La diététicienne de l'Ehpad a mené différents ateliers auprès des résidents, de la confection de jus de fruits, aux soins des mains, en passant par les petits-déjeuners Montessori. Ces activités ont réuni une douzaine de résidents à chaque fois.

La médiatrice animale a toujours autant de succès auprès des résidents. Elle pourra venir avec un poney lorsque la météo sera meilleure. Madame ROBERT revient rapidement sur les semaines du goût et bleue qui se sont suivies cette année. La danse assise et les automassages ont été de bonnes découvertes. Elle balaie aussi les différentes animations qui ont eu du succès ces derniers mois : les Olympiades, les sorties (expo d'art, Ehpad d'Athée sur Cher). Les résidents de Pajaud ont droit à des séances de gym douce et des ateliers mémoire depuis la rentrée de septembre, ils sont nombreux à y assister chaque semaine.

Madame BELFILS évoque rapidement les 10 ans de l'accueil de jour, une journée festive a été organisée pour l'occasion. Permettant de soulager les aidants, ce service est très apprécié depuis son ouverture.

Le PASA a également œuvré pour octobre rose en vendant des gâteaux et des pâtisseries. Cela a permis de récolter 457€ pour une bonne cause.

Enfin, Madame BELFILS tient à remercier grandement les associations (Amis des résidents, Amicale Alzheimer) grâce auxquelles de nombreux spectacles et animations ont lieu régulièrement (musique, orchestre à l'UPAD, projections, dégustations en tout genre) pour le plus grand plaisir des équipes et surtout des résidents.

Madame ROBERT passe en revue les animations à venir. Une exposition des tableaux d'une résidente de Pajaud aura lieu sur une journée dans le salon des familles de la Courtille. Cette année, le thème du repas des familles du mois de juin sera choisi par les résidents. Les échanges avec les écoles continuent. Des ateliers pâtisserie seront proposés avant les déjeuners à l'école Balzac. Le carnaval de Bléré passera une fois de plus à l'Ehpad, le 30 mars dans l'après-midi. Evidemment la médiatrice animale continuera ses interventions et des spectacles musicaux sont toujours prévus.

Madame BELFILS reprend ensuite les rappels pratiques, qui seront intégrés systématiquement aux futurs journaux de l'établissement. Ces éléments avaient été demandés lors du précédent CVS. Madame Jacqueline CHAUVEAU demande si une solution peut être trouvée pour la distribution du courrier, qui lui semble aléatoire, notamment les journaux qui sont déposés par le porteur. Madame FRADET lui explique que les noms des résidents ne sont pas indiqués sur les journaux livrés par le porteur. Il arrive que des résidents se servent avant qu'ils soient distribués par les équipes. Elle propose qu'un résident par étage puisse lui-même les distribuer, mais cela semble compliqué à mettre en place.

ACTUALITES - RESSOURCES HUMAINES

Un point est fait sur les effectifs. Les services techniques, le service bionettoyage et les services hôteliers sont au complet. Il n'y a pas encore eu de candidature pour remplacer le médecin coordonnateur. Il s'agit du dernier CVS pour Madame FRADET, cadre de santé de l'Auverdière, qui sera remplacée à partir du 17 mars par Madame JOLY.

Les effectifs infirmiers sont au complet, les deux départs ont été remplacés. Dans les soins, il manque 3 AS en unités protégées, 2 à la Courtille et 3 à l'Auverdière (mais 2 faisant fonction sont présentes). Au SSIAD, il manque également 1 AS. Le recrutement est toujours difficile à ces postes, malgré les efforts et participations multiples de l'établissement et des encadrants. Les journées portes-ouvertes ont permis de prendre contact avec plusieurs candidats, mais surtout pour le service hôtelier et bionettoyage. Il y a une AS qui serait peut-être intéressée.

Les 10 et 12 mars auront lieu des job dating, le premier pour des postes infirmiers et le second pour l'hôtellerie.

Monsieur GIROLET déplore le fait qu'il n'y ait qu'une titulaire seulement au sein des unités protégées. Madame JANNIN-HAMON comprend, expliquant qu'il y a beaucoup de contraintes pour le recrutement, notamment les demandes des candidats concernant les horaires demandés.

QUESTIONS DIVERSES

Madame BELFILS et Madame FRADET commencent par rappeler aux représentants des familles que pour prendre des nouvelles de leurs proches, les familles doivent privilégier le créneau 15h-17h30 afin que les infirmières soient disponibles. Le médecin traitant doit rester l'interlocuteur privilégié, les AS ne devant pas donner d'information médicale et les IDE ne peuvent pas vérifier l'identité des personnes par téléphone.

Monsieur GIROLET demande ensuite quand la terrasse de l'unité protégée sera terminée. Madame BELFILS lui répond que les travaux doivent se terminer bientôt, il faut attendre que la météo s'améliore, afin d'éviter les gelées. Il en est de même pour les travaux devant le portail à l'entrée de l'Ehpad.

Monsieur HUILLIER fait part d'un problème récurrent selon lui concernant les distributions de médicaments et du petit-déjeuner. En effet il indique que les médicaments sont distribués vers 8h et le petit-déjeuner vers 9h. Il se demande si cela est dû au fait que certains résidents se font aider, ce qui ralentirait les distributions. Madame FRADET lui répond que ce ne sont pas les mêmes personnes, donc qu'il s'agit d'un autre problème. Elle en fera part aux équipes du matin.

Monsieur HUILLIER évoque également la disposition des tables en salle à manger qui a été changée, et l'ouverture intempestive de la porte automatique à cause des fauteuils roulants. Madame FRADET lui propose de revoir les dispositions avec les équipes hôtelières. Concernant la porte automatique, elle pense que cela viendrait du fait qu'une personne se déplace souvent devant à la table qui est devant.

Madame CORRAND-DUBREIL souhaite parler des problèmes de réseau internet sans fil. Madame BELFILS lui indique que l'Ehpad a connu ces derniers temps, des problèmes de réseau, mais que tout devrait rentrer dans l'ordre rapidement.

Madame COLLIN souhaite évoquer une situation qui se serait produite pendant une toilette de résident. Ce dernier aurait été choqué par les propos tenus par l'agent qui aurait exigé des formules de politesse de sa part. Elle demande à ce qu'un rappel soit fait auprès des équipes. Madame FRADET lui répond qu'il ne faut pas hésiter à en parler directement avec la cadre de santé, qu'un rappel peut-être plus pertinent s'il est réalisé auprès de l'agent en question. Cela permet d'éviter que d'autres se sentent visés à tort.

Enfin, Madame DUCHENE exprime ses regrets de devoir attendre longtemps avant d'avoir de l'eau chaude pour la douche, car sa chambre est située en bout de circuit d'eau. Madame BELFILS lui assure être consciente de sa situation, et déplorer le gaspillage pouvant en découler. Malheureusement, il n'y a pas de solution à ce problème.

La séance est levée à 17h15. Le prochain CVS se tiendra le 1^{er} juillet 2025 à 15h

Le Président du Conseil de la Vie Sociale



Monsieur Pascal GIROLET